

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation régionale Centre-Est

23 avenue de la Libération

45000 Orléans

Tél. 02.38.24.34.21

centreest@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org



*Comment aider ?*

**Par courrier :**

Envoyer le bon de souscription

complété et accompagné

de votre règlement

à la Fondation du patrimoine

**Par Internet :**

Faites votre don en ligne

sur notre site sécurisé :

[www.fondation-patrimoine.org/61695](http://www.fondation-patrimoine.org/61695)



VAL DE  
FRANCE

Réalisation : Fondation du patrimoine  
Clichés : Seigy

**Je donne !**

**Pour la  
restauration de**

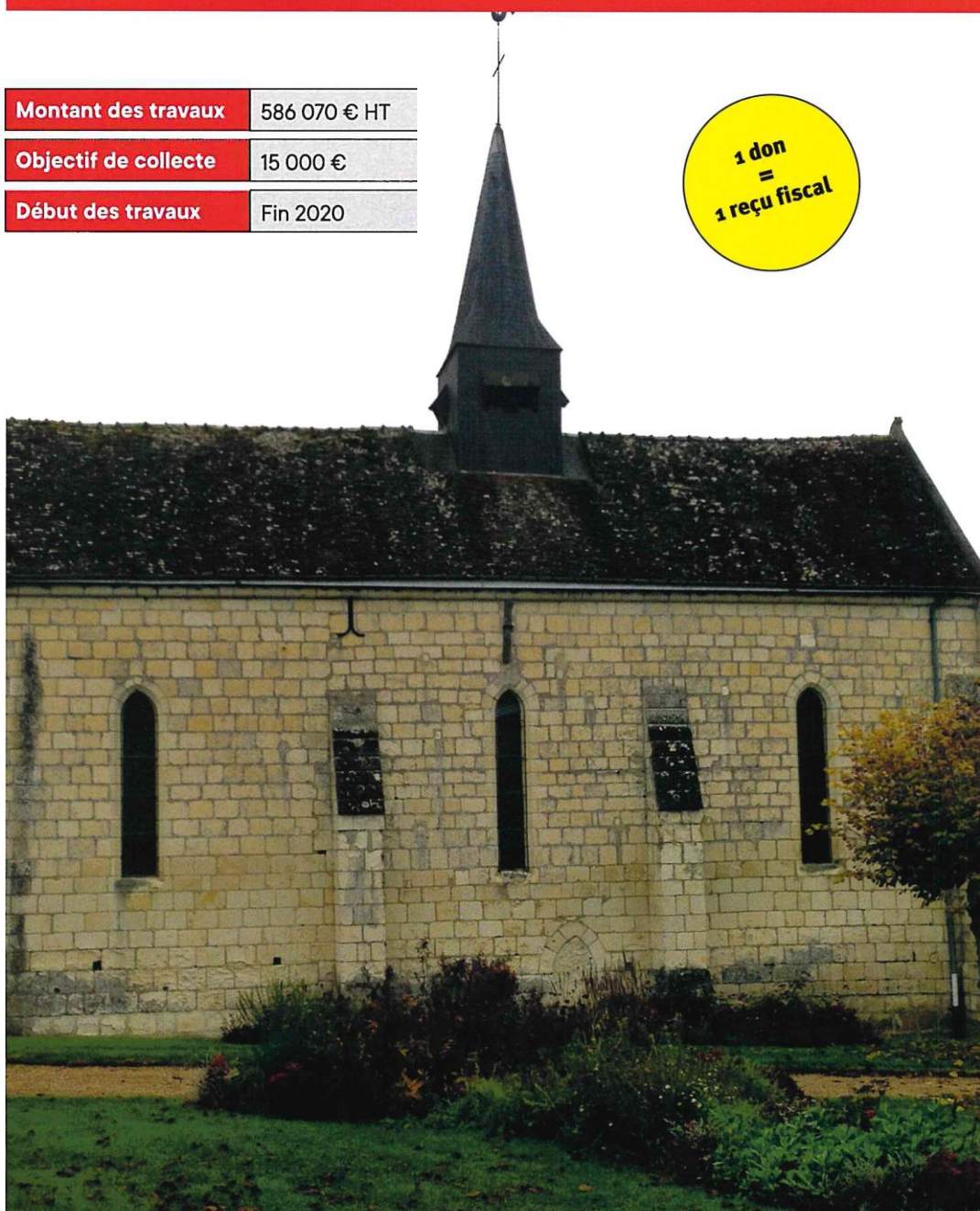
► **l'Église  
Saint-Martin**

**de Seigy**

(Loir-et-Cher)

Montant des travaux	586 070 € HT
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Fin 2020

1 don  
=  
1 reçu fiscal



# Bon de souscription

## ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Église Saint-Martin de Seigy

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/61695](http://www.fondation-patrimoine.org/61695)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Église de Seigy**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu     sur la fortune immobilière     sur les sociétés

### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre